

# L'ATLAS RÉGIONAL : UNE SYNTHÈSE DE LA PROBLÉMATIQUE D'UNE RÉGION HOMOGÈNE (ATLAS DE SILÉSIE)

Janina PAWLAK - Władysław PAWLAK

Université de Wrocław

Thème 2

La région est une unité territoriale dont la situation géographique, la surface, la forme, le voisinage et le rang sont définis à l'intérieur du système de répartition régionale adopté pour un territoire plus grand.

On pourrait dire que cette définition manque de précision au niveau des domaines (économique, politique, historique ... et des critères de délimitation des unités. Dans la préparation d'un atlas géographique complet, on ne commence pas à travailler sur le projet en créant des répartitions régionales thématiques ou « universelles », mais on cherche des facteurs qui permettent de délimiter le territoire qui nous intéresse et de lui donner un nom acceptable pour des utilisateurs différents. Les répartitions régionales thématiques trouvent leur place dans les sections qui traitent chacune un problème particulier. Cette façon de procéder vient du fait que de nombreuses divisions naissent seulement en cours d'élaboration d'un atlas donné.

Les éléments qui définissent toute unité territoriale, dont la région, ont un caractère géographique, géométrique et topologique. Les traits selon lesquels nous essayons de délimiter une région - et notre travail - sont, par contre, inclus dans les facteurs physiques, géographiques, historiques, politiques, administratifs, démographiques, socio-économiques et autres. Parmi ces facteurs nous cherchons des traits homogènes, c'est-à-dire suffisamment réguliers ou propres au territoire donné pour qu'ils permettent de le délimiter. Sans doute, cette façon de voir suppose un compromis dont le but est la définition des limites du travail, même au détriment de la méthodologie. C'est le prix que doivent toujours payer les auteurs des atlas régionaux. L'importance donnée aux principes rend possible la recherche, pour une cause, de plusieurs effets qui sont devenus des traits caractéristiques ou des particularités d'un territoire donné.

Chacun des facteurs mentionnés génère des traits que nous utilisons pour la définition des frontières d'une région donnée. En pratique, la certitude quant à son caractère distinctif, fondée sur une certaine homogénéité de traits uniques dans leur genre, ne peut concerner que la partie centrale du territoire. En périphérie, nous avons presque toujours affaire à d'importantes différences entre la portée des traits, ce qui rend difficile le passage des zones de frontière à des frontières linéaires. Le degré d'incertitude, souvent même de contradiction, dans l'estimation de la portée de traits particuliers, fait qu'il n'y a en réalité que des solutions approximatives ou des compromis. La nécessité d'arri-

ver à des frontières linéaires de l'espace à considérer exige une vérification et une sélection rigoureuses des traits pertinents pour la définition. Dans cette optique, ce sont les traits les plus « actifs » qui deviennent les plus importants, car ils règlent le rayon d'action des autres traits, en créant ainsi certaines relations de cause à effet de type naturel, socio-économique, historique, politique ou administratif.

Nous arrivons ainsi au problème de la délimitation de la région dans l'Atlas de la Silésie (titre provisoire : Atlas de la basse-Silésie). Le nom *Slask*, dans les premières mentions écrites, était lié au nom d'une tribu slave de *Slazanie* qui habitait au sud de Wrocław et autour de *Sleza*, une montagne sainte pour les Slaves. C'est sous cette appellation que tout ce territoire est devenu partie de l'État Polonais naissant entre le 10<sup>e</sup> et le 11<sup>e</sup> siècle.

En 1138, le roi Bolesław III (nommé « *Krzywousty* » = Bouche tordue) a partagé la Pologne en quatre régions, en introduisant le droit de succession au trône selon le principe de suzeraineté. C'est la Région de Cracovie, où il y avait la capitale de la Pologne, qui a obtenu la primauté. Le prince silésien Władysław (Ladislav) « *Wyganiec* » (le Banni) a été le premier suzerain. Ainsi, un prince silésien gouvernait deux régions et avait le contrôle des autres régions de la Pologne. La situation s'est répétée sous les princes Henri le Barbu (*Brodaty*) et Henri le Dévot (*Pobożny*). Ce dernier est mort dans une bataille contre les Mongols (Tartares) qui a eu lieu près de Legnica en 1242. C'est une date importante pour la Silésie parce que dès lors commence une rapide division de la région en plusieurs petites principautés. Celles-ci se sont mises à mener leur propre politique dynastique. Dans de nombreux litiges, elles ont souvent eu recours à l'aide étrangère. L'émiettement féodal de la Silésie a posé le problème des frontières entre les principautés. Afin de séparer la partie occidentale de la Silésie (Wrocław) de sa partie orientale (Opole, Raciborz), probablement au 13<sup>e</sup> siècle, une percée a été faite dans les grandes forêts d'alors. Cette frontière a initié le partage ultérieur de la Silésie en partie occidentale - la basse Silésie, et la partie orientale, la haute-Silésie. Le premier nom apparaît à la fin du 14<sup>e</sup> siècle et le deuxième encore plus tard.

Au début de l'histoire de la Pologne, la Silésie subissait la pression de la Bohême qui tendait à l'incorporer. À partir de la fin du 12<sup>e</sup> siècle, progressait la colonisation venant de l'occident qui était initialement liée à la fondation de couvents, principalement cisterciens, auxquels les princes faisaient d'immenses donations terriennes.

Cela permettait aux cisterciens de faire venir des colons de presque toute l'Europe. Dès le 13<sup>e</sup> siècle, une immense vague de colonisation allemande a atteint d'abord les villes, ensuite la campagne. Ultérieurement, la Silésie est passée sous l'influence et ensuite sous la domination de la dynastie luxembourgeoise, puis des Habsbourgs autrichiens et au milieu du 18<sup>e</sup> siècle, elle a été incorporée à la Prusse.

Quand la Pologne a recouvré l'indépendance, en 1918, on a vu émerger le problème de l'appartenance politique de la haute-Silésie - à l'est d'Opole - et de la Silésie de Cieszyn. La Silésie est devenue le terrain du conflit germano-polonais et tchéco-polonais. Dans les deux cas, le conflit avait été provoqué par des facteurs historiques et politiques, ainsi que le pourcentage - très fort, voire majoritaire - de la population polonaise. Les décisions du Traité de Versailles n'ont satisfait aucune des parties.

Le résultat de la deuxième guerre mondiale a été d'introduire dans ce territoire des rapports politiques et des rapports de nationalité nouveaux. D'abord à Yalta, ensuite à Potsdam, la plupart des frontières polonaises ont été complètement modifiées. L'initiative de ces changements revient principalement à Staline qui voulait par ce moyen garder les acquis territoriaux garantis à l'Union Soviétique dans l'accord clandestin Ribbentrop-Molotov. En échange des territoires orientaux perdus, la Pologne a été, d'une certaine manière, récompensée avec des terres à l'ouest et au nord. Les origines historiques ont été la principale justification avancée. Les décisions prises par les quatre puissances prévoyaient un déplacement de la population des territoires qui devaient passer à un autre pays. Des millions de personnes ont dû, en peu de temps, quitter des terres souvent habitées depuis des siècles par leurs ancêtres, tant du côté polonais que du côté allemand. Cette migration forcée a été exploitée, par la suite, dans différents buts politiques. Il y a eu aussi diverses appréciations et interprétations. Ce problème garde toujours une certaine importance dans les relations germano-polonaises et soviéto-polonaises. Un pourcentage plus ou moins grand de population est resté sur chaque territoire concerné, ce qui constitue actuellement la minorité allemande en Pologne et la minorité polonaise en Ukraine, en Biélorussie et en Lituanie.

Les causes, mentionnées ci-dessus, de la destruction d'une région historique, sur le plan politique, dans le domaine démographique, et, par conséquent, sur le plan économique, constituent, en quelque sorte, une négation du problème présenté. Il faudrait donc citer des arguments en faveur de l'individualité régionale de la Silésie, malgré les conditions et les influences si variées qui se sont succédées au cours des siècles, la décision barbare concernant la migration forcée après la deuxième guerre mondiale y comprise. Les Polonais ont appelé cet échange de population rapatriement, c'est-à-dire retour au pays, tandis que les Allemands parlaient d'expulsion.

Où sont donc, ces traits homogènes qui permettent de parler d'une région ?

Le premier groupe est constitué par les conditions physiques et géographiques, qui résistent aux systè-

mes socio-politiques, économiques et autres, mais sont toujours présents et, dans une certaine mesure, participent à tous les processus s'y déroulant.

Le deuxième groupe comprend l'espace économique formé au cours de l'histoire, ainsi que le degré et le type d'investissements qui l'accompagnent, c'est-à-dire l'infrastructure technique. Il est possible, en peu de temps, de freiner, de détruire ou bien de développer de manière spectaculaire certains de ses éléments, ce qui modifierait l'état des choses actuel. On ne peut pas, cependant, effacer tous les éléments. Même les processus aussi radicaux que la restructuration des régions entières qui vient d'être initiée en Pologne se proposent seulement de limiter les conflits en empêchant leur développement, à travers l'élimination ou la réduction des activités économiques les plus susceptibles de générer des conflits. Le facteur historique, dans sa dimension politique, économique et sociale, s'avère, à côté de la nature, le plus important pour le choix des traits distinctifs d'une région. La basse-Silésie et la Silésie d'Opole (Opolczyzna, comme on dit de plus en plus souvent) peuvent servir d'exemple. La basse-Silésie, elle-même, se divise clairement en une partie montagneuse (les Sudètes) et la plaine de la Vallée de l'Oder. Mais ce sont des parties complémentaires. Je pense ici à la richesse en eau des Sudètes et à son déficit dans la Plaine silésienne. De même, tout le système hydrographique de l'Oder (rive gauche) prend naissance dans les Sudètes et presque toute la frontière polono-tchèque suit la ligne de partage des eaux entre le système de l'Oder et celui de l'Elbe. C'est justement à cause du système fluvial de l'Oder, malgré la dénomination basse-Silésie qu'il n'y a pas eu de tentatives de faire des Sudètes une unité politique à part. On peut également constater que, dans le passé, c'est justement les Sudètes qui renforçaient la frontière sud de la basse-Silésie et même de toute la Silésie. De même qu'il existe deux zones hypsométriques, il existe aussi deux zones ayant des conditions climatiques, pédo-climatiques, des conditions agricoles et d'élevage différentes. La partie occidentale, c'est-à-dire la voïevodie d'Opole, n'a pas de zone de montagnes : on ne peut parler que du voisinage et de l'influence des montagnes. La plaine n'a pas de caractéristiques particulières ; c'est toujours la plaine silésienne, le long de l'Oder ; ce n'est qu'à la périphérie est du territoire qu'on observe l'influence d'éléments structurels de la formation géologique sous forme d'émergence de roches triasiques et, plus à l'est, jurassiques ; au sud-est, au delà de l'Oder, par endroits, le territoire empiète sur la zone périphérique du Plateau Silésien.

Le troisième ensemble de traits est constitué par les facteurs déjà caractérisés amplement ci-dessus : historique, politique, et même géopolitique, économique et démographique. Tous ces facteurs ont contribué à la création de la structure socio-économique qui est propre à la région et qui reflète la totalité de son histoire. Ils lui appartiennent donc. Ce point de vue a fait élargir le projet d'origine, qui englobait seulement quatre voïevodies de la basse-Silésie, à la voïevodie d'Opole. Il n'a pas été question, par contre, d'intégrer toute la haute-Silésie, car cette région a actuellement une structure socio-économique totalement différente. Nous avons donc conclu que, dans cet atlas, ce serait un facteur

contredisant son caractère régional. L'atlas devrait se servir de modèle de macrorégion, ce qui était contraire à l'intention de ses auteurs.

Pour cet atlas, il y a eu aussi le problème de délimitation du territoire. Au sud, on a la frontière polono-tchèque mais en même temps une frontière régionale incontestable. Mais à l'ouest, la frontière allemande, tracée en 1945, a laissé du côté polonais une partie de la haute-Saxe et de la basse-Lusace. En même temps, la partie située le plus au sud de la Silésie s'est trouvée du côté allemand. Ces fragments de territoire, tronqués de leurs provinces d'origine, ont été absorbés par des unités régionales plus grandes.

En Pologne, les deux fragments sont aujourd'hui considérés comme faisant partie de la basse Silésie, le plus souvent à son désavantage. La voïevodie d'Opole qui, avant la guerre, faisait partie de la haute-Silésie, penche actuellement clairement du côté de la basse-Silésie. Finalement, c'est la division administrative et politique actuelle qui a décidé de la définition des frontières du territoire à retenir dans cet atlas. Des questions pratiques ont également influencé une telle décision : la recherche des données conformes aux sources est menée en fonction de la division administrative actuelle. L'adoption de limites non conformes à la division de la Pologne en voïevodies aurait considérablement augmenté le coût du travail. ■

---

## RÉSUMÉ

*L'idée d'"atlas régional" basé sur la conception de régions propres à la géographie physique et sur des raisons historico-politiques, constitue un point de départ, idéal, à la délimitation de l'espace à considérer. En pratique, il existe beaucoup de facteurs qui obligent à envisager une autre délimitation, définie dans la plupart des cas par les divisions administratives et politiques actuelles. Les facteurs géographiques et historiques peuvent faire ressortir un territoire sur la base de l'homogénéité, ou plutôt sur la base des différences de quelques facteurs physiques avec les alentours, sur lesquels se superpose un passé historique et des facteurs économiques, culturels et politiques communs. Ces deux ensembles de facteurs peuvent aussi bien souligner qu'atténuer les délimitations de l'espace reconnu comme une région. Les divisions administratives, politiques et suprarégionales (étatiques ou internationales), comme la structure spatiale économique et sociale, ont une influence négative sur la netteté des limites de l'espace reconnu comme région. Tous les problèmes concernant la définition des limites, l'homogénéité des principales caractéristiques, les facteurs historico-politiques ainsi que la structure socio-économique spatiale actuelle, ont été rencontrés dans la conception de l'atlas de la basse Silésie.*